



FICHE RÉSERVATION Thermes de Barèges-Barzun

SAISON THERMALE
28 AVRIL ▶ 25 OCTOBRE 2025

Reçu le :
Cadre réservé aux Thermes

DATE DE MA CURE

DU : 2025
AU : 2025

Votre médecin PRESCRIPTEUR

GÉNÉRALISTE SPÉCIALISTE

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TÉLÉPHONE :

Votre médecin THERMAL

Pensez à prendre rendez-vous avec le médecin thermal avant le début de votre cure. En aucun cas nous ne pourrions vous conseiller un médecin en particulier, vous devez effectuer votre choix vous-même.

Voir liste complète ci-dessous
ou sur le site www.thermes-bareges.com

À BARÈGES	
<input type="checkbox"/> Docteur DAYNAC Alain	05 62 92 68 02
<input type="checkbox"/> Docteur NICOLAS Serge	
À LUZ-SAINT-SAUVEUR (7KM)	
<input type="checkbox"/> Docteur MEMAIN Jean-Louis	Groupe Médical 05 62 92 80 85
<input type="checkbox"/> Docteur MIDAN Anaïs	
<input type="checkbox"/> Docteur MOINARD Patricia	
<input type="checkbox"/> Docteur VOIRIN Nathan	
<input type="checkbox"/> Docteur CHEVALIER Hélène	
<input type="checkbox"/> Docteur MORIGNY Jean-Daniel	05 62 92 85 61

CURISTE

MADAME MONSIEUR ENFANT/MINEUR

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....

.....

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

PROFESSION : RETRAITÉ

DATE DE NAISSANCE :

N° SS :

CONTACT EN CAS DE BESOIN

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

VOTRE HÉBERGEMENT*

HÔTEL CAMPING CAMPING-CAR
 FAMILLE DOMICILE RÉSIDENCE SECONDAIRE
 LOCATION MEUBLÉ

NOM DE LA RÉSIDENCE :

COMMUNE :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement européen 2016-679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) dpo@cieleo-bareges.com ou à l'adresse suivante : Thermes de Barèges / Cieléo Rue Ramond 65120 BARÈGES.

Comment avez-vous connu les thermes de Barèges-Barzun ?**

MÉDECIN PRESSE FAMILLE, AMIS INTERNET SALONS AUTRE (PRÉCISER) :

Avez-vous déjà effectué une cure aux thermes de Barèges-Barzun ?

OUI NON

Souhaitez-vous avoir de la communication commerciale ?

OUI NON

**Informations obligatoires.

Un problème administratif,
contactez-nous !

UNE SEULE ORIENTATION THÉRAPEUTIQUE

✦ RHUMATOLOGIE / SÉQUELLES DE TRAUMATISMES OSTÉO-ARTICULAIRES (RH) POUR TRAITER :

- Rhumatismes
- Algodystrophie
- Fibromyalgie
- Fibromyalgie Ensemble : 05/05, 02/06, 04/08 et 29/09

✦ VOIES RESPIRATOIRES (VR)

DEUX ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES

✦ RHUMATOLOGIE / VOIES RESPIRATOIRES (RH+VR)

✦ VOIES RESPIRATOIRES / RHUMATOLOGIE (VR+RH)

Horaires souhaités

Des horaires de soins provisoires seront attribués en fonction des places disponibles au moment du traitement de votre réservation. Durant les mois de juillet et août, les Thermes de Barèges seront ouverts uniquement le matin. Deux choix sont possibles, cochez les étoiles.

	Mai	Juin	Juillet-Août	Sept.-Oct.
À partir de 7h	✦	✦	✦	✦
À partir de 8h	✦	✦	✦	✦
À partir de 9h	✦	✦	✦	✦
À partir de 10h	✦	✦	✦	✦
À partir de 14h30	✦			✦
À partir de 16h				✦

Deuxième choix horaires :

Répartition de la fréquentation



REMARQUES ÉVENTUELLES

✦ HANDICAP, MOBILITÉ RÉDUITE

REPOS SOUHAITÉ ENTRE LES SOINS : ✦ AUCUN REPOS ✦ 15 MINUTES ✦ 30 MINUTES

REMARQUES :

RÉSERVER MA CURE

1 Important : si vous venez avec d'autres curistes et que vous souhaitez avoir une date et des horaires semblables, les fiches de réservation de cure devront nous parvenir en même temps.

2 Mon médecin traitant complète l'imprimé de la Sécurité Sociale « Questionnaire de prise en charge ». Je l'adresse à ma caisse d'affiliation qui me renverra l'attestation de « Prise en charge administrative de cure thermale et de facturation ».

Après avoir fixé mes dates de cure, je prends RDV avec mon médecin thermal (voir liste au recto). Lors de la première visite, si besoin je me présente avec le courrier du médecin traitant et les éventuels derniers résultats d'examens et radios.

3 Afin que votre réservation puisse être enregistrée, merci de nous retourner la présente fiche dûment complétée et signée, accompagnée d'un chèque de 70 € par personne (sauf CMU), à l'ordre des Thermes de Barèges. Les arrhes de réservation seront déduites de votre facture de soins.

Conformément à la réglementation européenne et nationale, et aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation, le curiste-client dispose, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, d'un droit de rétractation sans pénalité de quatorze (14) jours ouvrables à compter de sa demande de réservation de cure. En cas d'annulation au-delà de ce délai légal, les arrhes versées seront remboursées déduction faite de 35€ de frais d'annulation. Sur présentation d'un certificat médical justifiant l'annulation, les arrhes seront intégralement remboursées.

MON TROUSSEAU DE CURE



Un peignoir et deux draps de bain par jour vous seront fournis par les thermes. Pensez à prendre avec vous :
- un maillot de bain,
- un bonnet de bain,
- des sandales.

Ces articles sont en vente à la boutique des Thermes de Barèges.

MON ARRIVÉE

Papiers à fournir lors de votre inscription :

- ✦ Votre prise en charge
- ✦ L'ordonnance médicale du médecin thermal
- ✦ La confirmation de votre réservation de cure

À : Le :

Signature :